



RASSEMBLEMENT

en soutien à l'enseignante suspendue pour une minute de silence en hommage aux victimes palestiniennes

La suspension d'une enseignante du lycée de Sens pour avoir organisé une minute de silence avec ses élèves en hommage aux victimes palestiniennes suscite colère et indignation dans la profession. Le rectorat l'estime coupable d'un « manquement à l'obligation du respect de neutralité. » Cette mesure relève d'une forme de pression arbitraire à l'encontre d'une collègue qui, comme bien d'autres personnes, n'a fait qu'exprimer son humanité et son soutien à une population anéantie, notamment d'enfants victimes de bombardements, de la famine, de l'absence de soins...

Nous demandons que cette suspension soit annulée et qu'aucune sanction ne soit prise à l'encontre de notre collègue.

Nous nous inquiétons de la recrudescence ces dernières semaines de mesures arbitraires de sanction contre des collègues.

MERCREDI 28 MAI À 13h00
Devant l'Université Place de la Victoire
Bordeaux